

## CONSEIL D'ECOLE DU 9 NOVEMBRE 2017

**Présents :** Les enseignants : Mme Guyot, Mme Paolucci, Mme Jacquemont, Mme Viscio, Mme Tardy, Mme Garde, Mme Zobebe, Mme Melenchon, Mr Roche, Mr Bonnefoy, Mr Badoil

Les parents d'élèves : Mme Michon, Mme Greilsamer, Mme Giraud, Mme Chillet, Mme De Oliveira, Mme Zantedeski, Mme Dallon, Mme Harcaut, Mme Cornet, Mme Celle

La mairie : Mme Grangeon, Mme Meunier-Favier, Mme Perrin

DDEN : Mme Longuet

**Excusés :** Mr Caleyron IEN Andrézieux Nord, Mme Dauvergne (parents d'élèves) et les membres du RASED mme Fayard Habouzit, Mme Mollon, Mme Liotard  
Les enseignantes : Mme Ollier-Perain, Mme Souzy et Mme Commarmond

Présidente : Mme Melenchon

Secrétaire : Mme Paolucci

### **Ordre du jour :**

#### **- Présentation des membres du Conseil d'école**

Cette année nous avons de nouveaux parents pour la liste indépendante avec Mme Cornet au poste de présidente.

#### **- Effectifs pour l'année 2016-2017**

TPS, PS, MS Mme Paolucci 2+15+7

TPS, PS, MS Mme Melenchon et Mme Jacquemont 3+14+8

MS, GS Mr Bonnefoy 14+8

GS Mme Zobebe 22

CP Mme Ollier-Perain 22

CP /CE1 Mme Commarmond remplacée par Mr Badoil 20

CE1 Mme Garde 23

CE2 Mme Tardy 24

CE2, CM1 Mme Souzy et Mme Viscio 12+10

CM1 Mme Guyot 25

CM2 Mme Roche 25

Soit un total de 254 élèves au 8 novembre 2017, les effectifs ont fluctué en ce début d'année surtout en maternelle (6 élèves entre le 30 septembre et le 20 octobre)  
Cependant les effectifs sont en baisse.

- **Règlement intérieur de l'école issu du règlement départemental datant d'octobre 2014, signature du règlement départemental et mise en place des règles de vie en élémentaire et en maternelle.**

Règlement intérieur départemental signé ce jour par la mairie, les parents d'élèves et la directrice.

A partir de ce règlement, nous mettrons en place les règles de l'école (un axe du projet d'école) où maternelle et élémentaire seront liés.

- **Projets à venir :**

- \* classe nature sur 3 jours à saint Ours les Roches (Puy de Domme) pour les classes de CE2, CM1 ; CM1/CM2, CM2

Coût 170 € par enfant et 30 € donnés par le sou des écoles

- \* classe nature sur deux jours pour les CP de Mme Ollier-Perain au centre équestre de Marcoux  
Coût 65 € et 30 € donnés par le sou des écoles.

- \* Les classes élémentaires se rendront à l'Opéra de Saint Etienne pour assister à un spectacle. Transport financé par la municipalité et participation des familles de 5.60€.

- \* les classes de maternelle verront un spectacle intitulé « Rêve de Noël » mis en scène par la compagnie COCONUT, le 20 décembre payé par le sou des écoles.

- \* Activités par la ligue de l'enseignement autour des thèmes pour les classes de Mme Tardy, Mme Guyot, Mme Garde et Mr Roche. Thèmes traités le racisme, les droits de l'enfant et chemin de la mémoire, tout ceci est financé par le compte OCCE de l'école grâce au café des parents.

- \* Cycle Vélo pour les CP, CP/CE1 et CE1, projet coutant 700€ et financé entièrement par le sou des écoles.

D'autres activités seront mises en place en fonction des projets pédagogiques des classes.

- **Sécurité: présentation du PPMS**

L'alerte intrusion a eu lieu le 16 octobre. Nous avons choisi *de rester* dans les locaux sous l'observation des membres de la mairie et du policier municipal. Les enfants ont bien joué le jeu en silence et ils sont restés très calme. 2 alertes incendie seront faites, une prévue a déjà été réalisée le 9 octobre (RAS) et une autre surprise en fin d'année scolaire en présence des pompiers. 1 alerte confinement en mars/avril.

PPMS signé par Mme Grangeon, Mme Cornet et Mme Melenchon

- **Projet d'école → quels sont les axes du projet pour cette année**

Projet d'école s'étendant **de 2016 à 2021**

Axes choisis cette année :

- outils pour se repérer dans le temps

- travail sur l'ensemble des règlements

- repérage dans l'espace → aménagement de la cour en élémentaire dans un premier temps : *des jeux ont déjà été achetés et sont partagés avec les temps péri scolaires.*

Pour la cour de la maternelle prévoir des jeux, Mme Grangeon demande d'établir une liste.

- **Est- ce que le passage au rythme à 4 jours est envisagé pour l'année 2018-2019 ?**

Sur environ 190 familles, 164 réponses, ce qui est très bien.

Voici les réponses obtenues :

107 réponses favorables à un retour à 4 jours

66 seraient favorables à un mode de garde pour le mercredi

119 souhaitent un mode de garde pendant les vacances.

La mairie va analyser toutes ces réponses, un retour au rythme à 4 jours pour la rentrée prochaine semble se profiler car Mme Grangeon rappelle aussi que dès 2019 les mairies n'auront plus d'aide financière pour la mise en place du périscolaire. Une réponse définitive sera donnée au conseil d'école du mois de février 2018.

## Questions des parents :

### \* Questions à l'équipe enseignante :

- **Est-il possible d'inclure les 6 CP de la classe mixte dans les activités (voyage scolaire, vélo) de la classe de CP « pure » ?**

Lorsque l'enseignant d'une classe décide de faire une sortie scolaire, elle rentre dans un projet pédagogique. Les 6 CP de la classe de CP/CE1 ne seront pas inclus dans la sortie des CP de Mme Ollier-Perain.

Mme Melenchon rappelle que tous les enseignants ne sont pas tenus à faire des sorties avec nuitées, c'est un projet pédagogique avant tout.

- **Avez-vous la possibilité d'ouvrir le portail des élémentaires et des maternelles en même temps, afin qu'ils soient ouverts tous les deux à 8h20 ?**

→ Problème résolu depuis mi-octobre.

- **Serait-il possible d'avoir un cahier de liaison chez les maternelles afin de garder une trace écrite des échanges entre l'école et les familles ?**

Après avoir constaté que le retour des cahiers de vie ou des pochettes de travail était difficile, l'équipe enseignante explique que la mise en place d'un cahier de liaison n'est pas une très bonne idée (maintenance du cahier de liaison difficile en maternelle). Nous allons essayer de mettre en place une pochette avec les mots d'information à l'intérieur, pochette qui devra être rapportée le jour suivant.

- **Au vu de la dernière loi, est-ce que le pont de l'ascension est maintenu ?**

Il n'y aura pas de Pont pour l'Ascension cette année.

**\* Questions à la municipalité :**

- **Suite au questionnaire concernant la possibilité d'un changement de rythme scolaire, les parents d'élèves auraient aimé être consultés avant afin de clarifier les questions posées, notamment celles concernant le mode de garde (modalité, cantine, coût ...)**

Voir réponse apportée à la question précédente « Est- ce que le passage au rythme à 4 jours est envisagé pour l'année 2018-2019 ? »

- **Serait-il possible de dégager les trottoirs aux abords de l'école (glands, feuilles) afin d'éviter les chutes ?**

Ceci est fait par les agents municipaux une fois par semaine.

- **Qu'envisage la mairie concernant la sécurité des enfants qui viennent à l'école à pieds au niveau des rues Germaine Robin et des Landes (vitesse des véhicules et notamment des camions, passage piéton dans les virages, manque de trottoirs) ?  
Est-il possible de rajouter des panneaux signalétiques sur ces axes ?  
Il est encore signalé des problèmes de stationnement aux abords de l'école.**

Depuis ce matin des barrières ont été posées dans la rue du Tabot et la rue du Forez pour limiter le stationnement dangereux.

Des travaux sont en cours dans la rue du Tabot où six places de parking seront tracées, des plots pour empêcher le stationnement dangereux seront installés et il y aura des trottoirs pour faciliter l'accès à l'école à pieds.

La municipalité rappelle aux parents la possibilité de se garer sans difficulté rue du Gours du Lac, sur le parking de la bibliothèque ou encore vers la mairie.

La rue des landes est en effet très dangereuse avec des véhicules roulant très vite, c'est pourquoi la municipalité étudie les possibilités de sécurisation sur cet axe courant 2018 afin de ralentir la circulation.

- **Concernant les TAP du vendredi après-midi, est-il possible d'avoir un programme des activités proposées pour chaque période ? Quel lieu d'accueil est prévu pour la saison froide ?**

Certains parents se plaignent des activités du vendredi après-midi, Mme Grangeon dit qu'ils peuvent s'adresser à Mme Balle Directrice de ces temps périscolaires, elle rappelle aussi que les activités sont faites en fonction du nombre d'inscrits le mercredi pour le vendredi.

Les salles proposées pour que les enfants soient à l'abri du froid sont : le préau, le gymnase, la salle des professeurs, la bibliothèque.

**\* Informations :**

- Goûter pour les enfants prévu **le jeudi 30 novembre** à partir de 16h30, part de gâteau + boisson à 1 euro.
- Prochain café des parents **le vendredi 22 décembre**

- Depuis début octobre le nouveau site de la mairie de Saint-Cyprien est en ligne, n'hésitez pas à le consulter fréquemment à l'adresse [www.saintcyprien.fr](http://www.saintcyprien.fr) Vous y trouverez entre autre le menu de la cantine et des informations sur l'école.
- Le **Téléthon** se fera sur notre commune **le 2 décembre**, les enfants d'élémentaire pourront faire leur dessin à l'école et ces dessins seront ensuite accrochés en farandole dans la salle des fêtes le 2 décembre. Quant aux enfants de maternelle ils réaliseront des photophores qui seront également exposés ce jour là.

Ce conseil d'école s'est terminé à 19h50

**Le prochain conseil d'école se tiendra le 6 février 2018 à 18 heures.**